

Quand la conception des possibles s'élargit : aspirations et futurs imaginés des sans-papiers candidat-e-s à la régularisation

Liala Consoli*, Claudine Burton-Jeangros** et Yves Jackson***

Résumé : Cette étude qualitative décrit les aspirations qui ont mené des migrant-e-s à rester plus de 10 ans en Suisse en situation de séjour irrégulier et comment leurs aspirations se transforment avec la mise en place d'un programme de régularisation. La perspective de la régularisation permet aux sans-papiers de se projeter de manière plus positive dans l'avenir. Il y a cependant des différences importantes entre les jeunes adultes, ceux/celles ayant des enfants en Suisse, ceux/celles vivant en situation de famille transnationale, les migrant-e-s âgé-e-s et les parents monoparentaux.

Mots-clés : Migration, sans-papiers, aspirations, régularisation, opération Papyrus

When the Set of Known Opportunities Broadens: Aspirations and Imagined Futures of Undocumented Migrants Applying for Regularization

Abstract: This qualitative study describes the aspirations that led migrants to stay in Switzerland for more than 10 years in an irregular residence situation and how their aspirations are transformed with the implementation of a regularization program. The prospect of regularization allows undocumented migrants to project themselves more positively into the future. However, there are important differences between young adults, those with children in Switzerland, those living in transnational families, elderly migrants and single parents.

Keywords: Migration, undocumented migrants, aspirations, regularization, operation Papyrus

Wenn sich die Vorstellungen vom Möglichen erweitern: Aspirationen und Zukunftsvorstellungen von «Sans-papiers», die eine Legalisierung anstreben

Zusammenfassung: Diese qualitative Studie beschreibt die Erwartungen, die einige Migranten und Migrantinnen dazu veranlassten, mehr als 10 Jahre in der Schweiz in einer irregulären Aufenthaltssituation zu leben, und wie sich diese Erwartungen mit der Umsetzung eines Regularisierungsprogramms verändern. Die Aussicht auf eine Legalisierung lässt undokumentierte Migranten und Migrantinnen positiver in die Zukunft blicken. Allerdings gibt es wichtige Unterschiede zwischen jungen Erwachsenen, solchen mit Kindern in der Schweiz, solchen, die in transnationalen Familien leben, älteren Migranten und Alleinerziehenden.

Schlüsselwörter: Migration, Sans-Papiers, Aspirationen, Legalisierung, Operation Papyrus

* Pôle de recherche national LIVES, Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités (CIGEV), Institut de recherches sociologiques (IRS), Université de Genève, CH-1205 Genève, liala.consoli@unige.ch

** Pôle de recherche national LIVES, Institut de recherches sociologiques (IRS), Université de Genève, CH-1205 Genève, claudine.jeangros@unige.ch

*** Service de médecine de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève et Faculté de médecine, Université de Genève, CH-1205 Genève, yves.jackson@hcuge.ch

1 Introduction¹

Cet article porte sur la transformation des aspirations des personnes migrantes résidant en Suisse sans statut légal (ci-après « sans-papiers ») à la suite de la mise en place d'un programme de régularisation leur permettant d'obtenir un permis de séjour.

Résider sans titre de séjour valable engendre de l'incertitude en raison de la crainte permanente d'une possible expulsion, ce qui force à être dans un « éternel présent » (De Genova 2002 ; Schuster 2005 ; Chimienti et Achermann 2007 ; Carbajal et Ljuslin 2010 ; Le Courant 2014 ; Villegas 2014 ; Pila 2016 ; Bonizzoni 2017 ; Enriquez et al. 2018). Or, cette situation est vécue avec l'espoir d'un avenir meilleur, mais dont la temporalité reste difficile, voire impossible à prévoir et dont la réalisation demeure incertaine (Van Meeteren et al. 2009).

Selon les estimations, il y aurait environ 6 millions de sans-papiers au sein de l'Union européenne (Banque mondiale 2019). Au cours des dernières décennies, de nombreux pays européens ont mis en place des programmes de régularisation permettant à certain·e·s migrant·e·s d'obtenir un permis de séjour temporaire. Malgré une littérature émergente sur l'impact de ces programmes sur les plans économiques, sociaux et sanitaires (p.ex. Finotelli et Arango 2011 ; Salmasi et Pieroni 2015 ; Bansak 2016 ; Kossoudji 2016 ; Larramona et Sanso-Navarro 2016 ; Monras et al. 2018) ainsi que des études qualitatives qui révèlent que la régularisation réduit l'incertitude et permet de mieux se projeter dans l'avenir (Schuster 2005 ; Freitas et Godin 2013 ; Le Courant 2014 ; Fedyuk 2016 ; Kraler 2019), les connaissances restent lacunaires sur la transformation du *contenu*, des *références relationnelles* et des *horizons spatio-temporels* des aspirations de ces personnes (Boccagni 2017).

L'un des principaux critères d'accès à ces programmes de régularisation est la durée de résidence dans le pays de destination (Baldwin-Edwards et Kraler 2009), pouvant aller jusqu'à 14 ans (Apap et al. 2000). Au vu des multiples difficultés de la vie sans statut légal, il est intéressant de comprendre quelles sont les aspirations qui mènent certaines personnes à rester longtemps en situation de séjour irrégulier. Pour l'instant la littérature approfondit peu la connaissance des aspirations liées aux longues durées de séjour (p.ex. Van Meeteren et al. 2009 ; Freitas et Godin 2013).

Initiée dans le contexte de l'« opération Papyrus » qui a permis la régularisation de personnes migrantes en situation de séjour irrégulier en Suisse depuis plus de 10 ans (5 pour les familles avec enfant·s scolarisé·s), cette étude a pour objectif de contribuer à combler ces lacunes en répondant aux questions de recherche suivantes :

- › Quelles sont les aspirations des sans-papiers de longue durée avant la mise en place d'un programme de régularisation ?
- › Comment leurs aspirations se transforment au cours des premières phases du processus de régularisation ?

1 L'étude est soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (Subside 1000017_182208 et NCCR LIVES).

Après la définition de notre cadre théorique (section 2), la présentation du contexte de l'étude (section 3) ainsi que de la méthodologie utilisée (section 4), la section 5 présentera les quatre principaux types d'aspirations identifiés chez des sans-papiers de longue durée et leurs transformations avec la perspective de la régularisation. La section *discussion et conclusion* reviendra sur les principaux apports de notre étude ainsi que sur les limites à considérer.

2 Cadre théorique

2.1 L'éternel présent des sans-papiers

La situation des sans-papiers est caractérisée par le risque permanent d'être identifié·e·s et expulsé·e·s, ce qui implique une forte incertitude face à l'avenir, la crainte d'être séparé·e·s des membres de leur famille et de perdre subitement leur revenu (De Genova 2002). De plus, leur accès limité à certaines ressources ainsi qu'à certains droits a des conséquences sur leur sentiment de sécurité et de stabilité (Torres et Young 2016). Cette situation les « dépossède de la maîtrise du temps » et les force à vivre dans un « éternel présent » (Le Courant 2014, 4). Ainsi la plupart de ces personnes sont prêtes à devoir se déplacer à tout moment et ne parviennent pas à planifier leur avenir au-delà de quelques mois (Villegas 2014). Dans certains cas elles peuvent vivre une situation de blocage (*stuckness*) comparable à celle d'enfermement (Le Courant 2014; Jefferson et al. 2019). Certaines perçoivent d'ailleurs le temps passé sans permis de séjour comme du temps perdu et ont donc l'impression d'être en retard dans leur avancement dans la vie, notamment les jeunes dans la transition à l'âge adulte (Carbajal et Ljuslin 2010; Le Courant 2014; Pila 2016). Le Courant parle de l'angoisse qui « transforme l'impossible vieillissement social en un vieillissement physique plus accéléré » (Le Courant 2014, 9). Cette incertitude envers l'avenir contribue à engendrer du stress et de l'anxiété et peut conduire à une détérioration de la santé (Chimienti et Achermann 2007; Enriquez et al. 2018). La vie sans statut légal est supportée parce qu'elle est vécue comme une longue attente, un prix à payer, pour atteindre un avenir meilleur dans un horizon dont la temporalité reste pourtant indéterminée. Cet horizon est constamment repoussé, soit parce que la régularisation tarde à venir ou demeure inaccessible, soit en raison des difficultés à atteindre l'objectif économique permettant la réalisation de projets dans le pays d'origine et le retour (Le Courant 2014). L'espoir d'accéder à un permis de séjour reste soutenu par l'existence de politiques de régularisation dans quelques pays européens (Ambrosini 2012). Ces programmes incluent généralement la durée de séjour comme critère d'éligibilité (Baldwin-Edwards et Kraler 2009), ce qui fait qu'avoir vécu dans la précarité liée à l'absence d'une autorisation de séjour pendant une longue période devient la condition même d'accès à la régularisation.

2.2 Étudier les aspirations

Aspiration et migration sont étroitement liées. La migration est souvent envisagée comme une manière d'améliorer sa situation et de réaliser ses propres aspirations quand les contraintes structurelles dans le pays d'origine ne le permettent pas. La migration correspond donc à la recherche d'un avenir meilleur par rapport à un contexte jugé insatisfaisant, associée à l'hypothèse qu'un avenir ailleurs sera plus favorable (Czaika et Vothknecht 2014 ; Boccagni 2017 ; Carling et Schewel 2018). De plus en plus de chercheur-euses s'intéressent aux aspirations des migrant-e-s (Van Meeteren et al. 2009 ; Czaika et Vothknecht 2014 ; Boccagni 2017 ; Carling et Schewel 2018 ; Borselli et van Meijl 2020 ; Wang et Collins 2020 ; Vitus 2021). La littérature souligne qu'il est pertinent d'étudier les aspirations même si elles ne se réalisent pas car elles révèlent des éléments essentiels de l'expérience vécue, tels que la manière de donner du sens à sa vie présente ainsi que la perception des contraintes structurelles et de ses propres capacités et ressources (Hardgrove et al. 2015). Les aspirations éclairent ainsi la compréhension de sa propre agentivité (Boccagni 2017). Elles rendent également plus compréhensibles les différences en termes d'implication dans la vie sociale ou les activités transnationales des sans-papiers (Van Meeteren 2012a ; 2012b). De plus, la *capacité à aspirer* (Appadurai 2004) peut être considérée comme un indicateur de bien-être personnel (Vitus 2021) et les aspirations sont associées à la manière dont les personnes évaluent leur satisfaction avec la vie (Durayappah 2011). Enfin, étudier les aspirations aide à saisir les mécanismes d'auto-sélection (Czaika et Vothknecht 2014 ; Carling et Schewel 2018 ;) qui font que certain-e-s sans-papiers deviennent des *sans-papiers de longue durée*, puis des *candidat-e-s à la régularisation* et d'autres pas.

En effet, au même titre que la migration est le résultat de l'aspiration à migrer associée à la capacité de migrer (Carling et Schewel 2018), nous considérons que la régularisation est le résultat de l'*aspiration à régulariser sa situation de séjour* associée à la *capacité à régulariser sa situation de séjour*. Seuls les sans-papiers qui développent un intérêt à rester longtemps (par choix ou par manque d'alternatives) vont devenir *sans-papiers de longue durée* pour autant que leurs ressources le leur permettent. Par ailleurs, seuls les sans-papiers intéressé-e-s à obtenir un permis de séjour via un programme de régularisation vont se porter candidat-e-s si la possibilité leur en est donnée. Les différents mécanismes sélectifs affectant la capacité à (sur)vivre sans statut légal en Suisse et en Europe ont été décrits, certains dépendant du contexte politique, économique et social du pays de résidence (l'existence d'une demande de travail en dehors du marché officiel, l'accès à certains services publics comme les écoles et les hôpitaux, le soutien de la part d'institutions solidaires, la faiblesse de la répression envers certaines catégories de migrant-e-s), d'autres relevant de l'individu et de ses capacités (son capital social, les relations familiales, le sentiment d'être utile à ses proches, la relation avec les employeur-euse-s, etc.) (Efionayi-Mäder et Cattacin 2002 ; Von Aarburg 2002 ; Carbajal 2004 ; Chimienti et Achermann 2007 ; Carreras

2008; Van Meeteren et al. 2009; Ambrosini 2012; Huschke 2014; Ambrosini 2017). Cependant, les aspirations menant à rester plus de 10 ans en situation de séjour irrégulier sont peu connues.

Des recherches ont mis en évidence l'importance de certains facteurs pour accéder et bénéficier des programmes de régularisation, par exemple l'accès à l'information, l'appui des employeur-euse-s, le fait de travailler dans certains secteurs professionnels, la capacité à montrer et prouver son mérite ou encore, l'accès au soutien d'associations ou de syndicats (Godin et Rea 2010; Salcido et Menjívar 2012; Chauvin et Garcés-Mascreñas 2014; Ambrosini 2016; 2017; Bonizzoni 2017). Toutefois, les aspirations qui motivent à recourir à la régularisation sont également encore peu connues.

Nous étudions ici les aspirations en nous appuyant sur Boccagni, qui les définit comme : « des représentations de ce à quoi l'avenir pourrait et devrait ressembler, compte tenu des circonstances actuelles » (Boccagni 2017, 2, notre traduction). Comme suggéré par cet auteur, nous distinguons trois dimensions principales : leur *contenu* (les objectifs ainsi que les valeurs, les intérêts et les droits dans lesquels les aspirations sont imbriquées), les *références relationnelles* (les personnes qui sont impliquées dans les aspirations, les personnes qui en bénéficient), ainsi que les *horizons spatio-temporels* (ancrage des aspirations dans la société d'origine et/ou celle d'accueil ou encore ailleurs, aspirations à court terme, long terme ou indéterminée et leurs liens avec les temporalités sociales comme l'âge de la retraite, la génération suivante, etc.). La prise en compte des références relationnelles permet de considérer que les aspirations sont souvent exprimées par les personnes en tant que membres d'une famille (ou en tant que membre d'une communauté) et non pas uniquement en tant qu'individus (Ambrosini 2008; Boccagni 2017).

2.3 Les aspirations des sans-papiers de longue durée

Les études sur l'évolution des projets migratoires après le départ du pays d'origine (p. ex. Carbajal 2004; Freitas et Godin 2013) ont identifié différentes logiques d'adaptation, permettant d'anticiper quelles pourraient être les aspirations des sans-papiers de longue durée. Carbajal (2004) par exemple met en évidence la diversité des projets de départ des femmes latino-américaines travaillant dans l'économie domestique en Suisse, en distinguant des projets dirigés vers l'épargne pour la famille restée au pays d'origine, des projets professionnels ou des projets indéterminés. Elle analyse comment ces projets qui étaient dans un premier temps pour la plupart temporaires se transforment souvent en projets d'installation, à moyen ou long terme, avec des changements dans leur contenu et leurs logiques. Ces tendances sont également mises en évidence dans le contexte de la Belgique par Freitas et Godin (2013) qui analysent les facteurs qui poussent les femmes latino-américaines travaillant dans l'économie domestique à réévaluer leur projet initial vers le fait de rester plus longtemps ou s'installer : par exemple l'arrivée des enfants, le mariage, le sentiment

d'être davantage en sécurité et d'avoir une meilleure qualité de vie dans le pays de résidence, ou encore la reconfiguration des rapports de genre dans le couple. Elles relèvent également les facteurs qui peuvent réorienter leur projet vers un retour, comme le chômage ou la difficulté à trouver un logement. Boccagni, dans une étude sur les travailleuses domestiques qui se trouvent en Italie depuis plus de 10 ans, a observé une tendance à réévaluer à la baisse leurs aspirations initiales au cours du séjour au vu des difficultés à les réaliser : « dans certains récits, les aspirations sont formulées en termes minimaux et pragmatiques, en accord avec la situation d'exclusion vécue » (Boccagni 2017, 11, notre traduction). On peut s'attendre à observer une telle situation pour des sans-papiers de longue durée particulièrement exclu-e-s.

Les études portant sur l'expérience subjective de la transition vers la légalité convergent sur le constat que pour les individus concernés la régularisation signifie bien davantage qu'une simple amélioration de leurs conditions de vie (Schuster 2005 ; Salcido et Menjívar 2012 ; Freitas et Godin 2013 ; Bonizzoni 2017 ; Kraler 2019). La valeur symbolique d'être reconnu-e par le pays de résidence ainsi que le sentiment de liberté sont en effet des aspects centraux. Ces études soulignent également l'importance de la régularisation quant à l'allongement de l'horizon temporel dans lequel les personnes peuvent se projeter : grâce à la sécurité découlant de l'accès potentiel à des emplois plus stables, à certaines prestations sociales et l'amélioration de l'accès à certains droits, il devient possible de faire de nouveaux projets pour l'avenir (Schuster 2005 ; Le Courant 2014 ; Fedyuk 2016 ; Kraler 2019). Le Courant (2014) met en évidence que la régularisation peut permettre à certaines personnes migrantes de regagner un meilleur contrôle sur leur gestion du temps en leur donnant une forme de stabilité les aidant à calculer approximativement combien d'années leur sont encore nécessaires pour atteindre un objectif. L'étude de Freitas et Gobin (2013) montre que le programme de régularisation belge en 2009 a conduit certaines femmes migrantes à aspirer à sortir du secteur de l'économie domestique dans lequel elles se sentaient contraintes de rester, et d'autres à accroître leur certitude que leurs enfants pourraient mener une scolarité normale.

La régularisation, qui réduit les restrictions légales (Bonizzoni 2017) ou assouplit certaines contraintes limitant l'agentivité (Kraler 2019) correspond à une transformation des structures externes d'opportunités. Étant donné que les aspirations sont façonnées par la perception qu'ont les individus de leurs capacités et des ressources auxquelles ils peuvent accéder (Boccagni 2017 ; Carling et Schewel 2018), la régularisation devrait permettre un « réajustement lié à leur nouvelle conception des possibles » (Freitas et Godin 2013, 51), à la hausse.

En nous inspirant des études sur la dynamique des aspirations et des projets migratoires dans le temps (Carbajal 2004 ; Boccagni 2017), nous analysons ici les aspirations des sans-papiers de longue durée et observons comment ces aspirations se transforment alors qu'ils/elles entament un processus menant à la régularisation. Ne retraçant pas l'évolution des aspirations depuis le début de la trajectoire migratoire,

nous préférons utiliser le concept d'aspirations à celui de *projet migratoire* (Carbajal 2004; Freitas et Godin 2013).

3 Contexte de l'étude

L'opération Papyrus mise en place entre 2017 et 2018 par le canton de Genève a permis d'octroyer un titre de séjour temporaire à des sans-papiers non ressortissants de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) considéré-e-s comme « bien intégré-e-s ». Pour en bénéficier, il était nécessaire de prouver une durée minimale de séjour continu à Genève de 10 ans (5 ans pour les familles avec enfant-s scolarisé-s dans le canton) et répondre à divers critères tels que l'autonomie financière, l'absence de problèmes juridiques et des connaissances linguistiques de base; par ailleurs, les candidat-e-s ne devaient pas relever du domaine de l'asile. À l'aboutissement de la procédure, cette régularisation donne accès à un permis valable une année. Pour le renouveler, les personnes doivent prouver qu'elles remplissent toujours les mêmes critères dont le plus important est celui de l'indépendance financière (Conseil d'Etat 2020).

Avant la mise en place de l'opération Papyrus, le nombre de sans-papiers dans le Canton de Genève était estimé entre 10 000 et 15 000, la plupart étant des femmes employées dans l'économie domestique (Morlok et al. 2016). Une régularisation au cas par cas était déjà possible pour des situations personnelles d'extrême gravité (cas de rigueur) dans le contexte d'une politique donnant une importante marge de discrétion aux autorités cantonales (Conseil fédéral 2020; Petry 2013). Avant 2017, Genève était déjà le canton qui soumettait le plus grand nombre de demandes de régularisation aux autorités fédérales. Avec la mise en place de l'opération Papyrus, ce nombre est passé de 176 demandes en 2014 à 632 en 2018 (Conseil fédéral 2020). L'opération Papyrus, qui n'a pas impliqué de changements du cadre légal mais plutôt une évolution de son application, s'appuie sur une série de critères objectifs permettant de réduire la marge de discrétion cantonale dans la définition et le traitement des cas de rigueur. Les associations de défense des sans-papiers ont eu la tâche de s'assurer qu'uniquement les personnes remplissant les critères déposaient leur demande, ce qui a permis d'entrer dans une logique plus collective tout en restant dans le cadre d'une régularisation au cas par cas (Fakhoury 2018; Conseil d'Etat 2020; Conseil fédéral 2020). L'opération a vu le jour après des années de revendications de la part des syndicats et des associations de défense des sans-papiers. Conjointement, des mesures de lutte contre le « travail au noir » ont été mises en place, visant l'assainissement du secteur de l'économie domestique. L'opération Papyrus est à ce jour unique en Suisse (Fakhoury 2018; Conseil fédéral 2020).

A son terme au 31 décembre 2018, 2883 personnes ont été régularisées, 97 décisions de refus ont été prononcées et nombre de dossiers étaient encore en

traitement (état au 30.09.2020, voir : Conseil d'Etat 2020). Depuis 2019, il reste possible de solliciter une régularisation (Conseil d'Etat 2020), mais les critères d'éligibilité ont durci².

4 Méthodologie

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de l'étude Parchemins, une étude longitudinale mobilisant des méthodes mixtes qui vise à comprendre l'impact de la régularisation sur la santé et le bien-être des personnes migrantes dans le contexte de l'opération Papyrus (Jackson et al. 2019)³.

Quatre cent soixante-quatre participant-e-s ont été initialement recruté-e-s pour participer à l'étude Parchemins, incluant des personnes dans le processus de régularisation ou régularisées depuis moins de trois mois (n = 315) et des sans-papiers vivant à Genève depuis au moins trois ans, mais ne pouvant pas (encore) accéder à la régularisation ou ne voulant pas y accéder (n = 149). Le recrutement s'est fait grâce à l'aide de diverses associations actives auprès de ce public, via des annonces, des posters, des flyers ainsi qu'en se rendant dans leurs locaux et lors de réunions d'information sur l'opération, lors de réunions tenues par les communautés ainsi que dans un centre médical destiné aux personnes en situation de précarité. Ces différentes formes de recrutement ont facilité la création d'un lien de confiance. Lors des entretiens nous nous sommes assuré-e-s que chacun-e des participant-e-s avait compris que l'entretien n'allait en aucune manière faciliter sa régularisation et qu'ils/elles pouvaient quitter l'étude à tout moment ou éviter de répondre à certaines questions. Tou-te-s les participant-e-s ont donné leur consentement éclairé, cette étude a été approuvée par le Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain de l'État de Genève (CCER 2017 – 00897).

Les résultats présentés ici sont basés sur les entretiens qualitatifs semi-directifs réalisés entre août 2018 et février 2019 (n = 39), menés avec un sous-échantillon de personnes ayant participé au volet quantitatif de l'étude Parchemins. Seul-e-s les participant-e-s dans le processus de régularisation ou très récemment régularisé-e-s (< 3 mois au moment de l'administration du questionnaire quantitatif) ont été sélectionné-e-s. L'objectif étant d'étudier l'expérience de la transition vers la légalité, les participant-e-s ne pouvant ou ne voulant pas accéder à la régularisation n'ont pas été interviewé-e-s. « Etre dans le processus de régularisation » regroupait les personnes en train de préparer leur dossier ainsi que celles l'ayant déposé et restant dans l'attente d'une réponse des autorités. Il s'agit d'un échantillon de convenance rassemblant des participant-e-s choisi-e-s sur la base des informations

2 Information disponible sur la page du Centre Contact Suisses-Immigrés (CCSI) <https://ccsi.ch/2019/01/08/operation-papyrus-procedures-de-regularisation/> (consultée le 25.05.2021).

3 Pour plus d'information : <https://cigev.unige.ch/recherches/research-l/health/parchemins/>.

sociodémographiques disponibles grâce aux données quantitatives récoltées par ailleurs et visant à appréhender l’hétérogénéité des situations vécues, en fonction de l’âge, du genre et de la situation familiale. Le tableau 1 présente les caractéristiques du sous-échantillon qualitatif et de l’échantillon quantitatif correspondant (participant-e-s dans le processus de régularisation ou récemment régularisé-e-s : 315 participant-e-s sur 464).

Presque tous les entretiens ont été réalisés en français ou en anglais, langues dans lesquelles la plupart des participant-e-s, séjournant à Genève en moyenne depuis 13 ans, étaient à l’aise pour s’exprimer librement. Quelques entretiens ont été réalisés en espagnol. Dans aucun cas le recours à un service d’interprétariat n’a été rendu nécessaire. La durée moyenne des entretiens a été de 75 min. Ils se sont déroulés dans un lieu choisi par les participant-e-s. Ces entretiens ont couvert la période allant du

Tableau 1 Caractéristiques de l’échantillon

	Volet qualitatif		Volet quantitatif	
	Total échantillon n = 39		Dans le processus de régularisation ou récemment régularisé-e-s dans l’étude Parchemins n = 315	
Situation permis séjour				
Permis obtenu	15	(38 %)	76	(24 %)
Demande de régularisation en cours	24	(62 %)	239	(76 %)
Genre				
Homme	13	(33 %)	87	(28 %)
Femme	26	(67 %)	228	(72 %)
Classe d’âge				
≤39 ans	14	(36 %)	101	(32 %)
40–49 ans	15	(38 %)	106	(34 %)
50 ans et +	10	(26 %)	108	(34 %)
Origine				
Amérique Latine	26	(67 %)	207	(66 %)
Asie de l’Est	8	(21 %)	62	(20 %)
Afrique	3	(8 %)	16	(5 %)
Europe de l’Est	2	(5 %)	30	(10 %)
Durée du séjour en Suisse, moyenne en années	13		13.5	
Situation familiale				
Sans enfants	13	(33 %)	105	(33 %)
Avec enfants	26	(67 %)	210	(67 %)
Avec au moins un enfant cohabitant à Genève	15 (58 % des parents)		102 (49 % des parents)	
Avec au moins un enfant à l’étranger	13 (50 % des parents)		123 (59 % des parents)	
Principal secteur d’emploi	Économie domestique		Économie domestique	

départ du pays d'origine jusqu'à la régularisation. Parmi d'autres sujets, les aspirations et projets à différents moments de la vie ainsi que les dynamiques familiales ont été abordées. Un calendrier de vie qualitatif inspiré par les techniques de Nelson (2010) et Adriansen (2012) a été utilisé pour faciliter la narration, donner davantage de repères temporels et ainsi limiter les incohérences dans la reconstruction du passé.

Tous les entretiens ont été enregistrés et retranscrits intégralement. Les retranscriptions ont été analysées dans un premier temps avec une approche principalement phénoménologique et inductive. Chaque entretien a été résumé en reconstruisant de manière chronologique les trajectoires personnelles et familiales. Dans un deuxième temps, à l'aide du logiciel Atlas.ti, une analyse de contenu a spécifiquement porté sur le *contenu*, les *références relationnelles* et les *horizons spatio-temporels* des aspirations (et parfois également sur les inquiétudes par rapport à l'avenir, révélatrices de la crainte de non-réalisation des aspirations) à deux moments précis :

- › Pendant la vie sans statut légal, soit avant que les participants aient appris de l'existence de l'opération Papyrus.
- › Dans les premières phases de transition vers la légalité, au moment de l'entretien (alors que la plupart étaient *en préparation du dossier, en attente d'une réponse après dépôt de leur dossier* ou *venaient de recevoir leur permis de séjour*).

Ceci a permis de distinguer les différentes aspirations qui se sont révélées variables selon la phase de vie et les diverses manières dont elles ont évolué.

5 Résultats

Dans cette section, nous présentons successivement les quatre principaux types d'aspirations identifiés. Dans un premier temps, nous décrivons les contenus, les références relationnelles et les horizons spatio-temporels de ces aspirations avant que la possibilité de régularisation ne se présente. Puis leurs transformations au cours de l'obtention d'un permis de séjour sont mises en évidence. Au vu de leur fort ancrage dans les temporalités sociales liées aux rôles familiaux remplis par les individus, les configurations familiales et la phase de vie dans laquelle elles s'inscrivent sont précisées.

5.1 De « l'incertain » à « fonder une famille et s'installer dans la vie »

Les protagonistes de ce premier type d'aspiration sont autant des hommes que des femmes d'origines diverses, qui ont émigré étant âgé·e·s d'une vingtaine d'années. Certain·e·s ont interrompu leurs études ou sont parti·e·s avant d'en commencer. L'envie de voyager, de voir le monde, d'épargner un peu d'argent en travaillant a été mise en avant dans les récits pour expliquer le départ. Au moment de l'étude, ils/elles sont dans la trentaine, la moitié sont en couple, mais ne cohabitent souvent pas en raison de difficultés d'accès au logement.

Bien qu'ils/elles aient séjourné en Suisse pendant plus de 10 ans, leurs aspirations restent caractérisées par l'incertitude. Leur horizon temporel se limite au court ou moyen terme et n'implique pas d'autres personnes qu'eux/elles-mêmes et éventuellement leur partenaire. En effet, ils/elles déclarent être satisfait-e-s d'avoir un revenu stable, suffisant pour vivre tout en ayant le sentiment de se trouver dans une impasse, de ne pas réussir à avancer dans la construction de la vie qu'ils/elles souhaiteraient.

J'avais prévu de venir seulement pour trois mois, j'ai passé les trois mois j'ai dit non, je vais rester encore un mois... et après un autre mois, et après des années quoi [...] parce j'ai trouvé vite du travail, j'ai gagné bien [...] j'étais jeune [...], seulement moi... [...] je me suis sentie libre [...], mais d'un autre côté je me suis aussi sentie un peu prisonnière [...]. (Femme, 32 ans, pas en couple)

Depuis leur arrivée, ils/elles ont systématiquement prolongé leur séjour sans réussir à envisager vers quoi cela allait les mener. Plus longtemps ils/elles restent, plus ils/elles ressentent une certaine frustration. Ce qui au début leur semblait acceptable au vu de leur jeune âge, le devient de moins en moins avec le temps, ils/elles ne perçoivent pas de réelles perspectives d'évolution professionnelle et un grand nombre n'arrive pas à envisager comment réussir un jour à fonder une famille dans ces conditions. D'autres décrivent combien vivre sans statut légal rend difficile la création de liens amoureux « d'égal à égal » avec des personnes qui ne partagent pas la même situation légale. Au vu des contraintes ressenties, certain-e-s se demandent s'ils/elles ont bien fait de rester aussi longtemps sans statut légal ou s'ils/elles auraient dû rentrer avant. Cependant, un retour est difficile à envisager parce que leur vie sociale et professionnelle est en Suisse. Les seules issues qu'ils/elles envisagent pour sortir de l'impasse sont soit de partir vers un pays tiers perçu comme plus favorable à l'installation légale, mais au risque que leurs revenus soient inférieurs, soit de se marier avec une personne en situation régulière. Or, ils/elles écartent cette option pour des raisons morales, qui d'ailleurs affectent leur vie amoureuse puisqu'ils/elles ont peur d'être accusé-e-s de s'intéresser au partenaire uniquement pour obtenir un permis de séjour via le mariage.

La perspective de la régularisation leur permet de sortir de l'incertain ainsi que de réévaluer leurs aspirations vers la hausse. Ils/elles anticipent que la régularisation leur donnera de nouvelles opportunités en réduisant les discriminations et en facilitant leurs relations. Ils/elles envisagent de pouvoir accéder au marché du travail ordinaire et trouver un nouvel emploi hors du secteur informel, se former ou devenir indépendant-e-s sur le plan professionnel. Toutes ces opportunités leur laissent également espérer une amélioration de leur situation économique. Ils/elles cessent de se percevoir comme étant dans une impasse et de nombreux obstacles ayant été levés, il devient finalement imaginable de fonder une famille en Suisse.

Ces nouvelles aspirations engendrent l'impression de devoir rattraper le temps perdu pendant la période vécue en situation irrégulière :

Mon projet c'est de rester, de me marier et de fonder une famille. [...] Si c'était pour moi, tout de suite. [...] Je m'étais dite que je voulais avoir un enfant à 25 ans. Maintenant je vais avoir 35 ans, les 25 ans sont passés et il n'y a rien. Je n'ai pas d'enfants, je ne suis pas mariée [rigole]. Les années passent vite, tellement vite qu'on ne se rend même pas compte. J'aimerais bien fonder une famille et avoir des enfants. [...] Mes conditions sont simplement de trouver un appartement, c'est tout... (Femme, 35 ans, en couple non cohabitant)

Ils/elles se projettent désormais loin de leur situation actuelle, comme dans le cas de ce participant :

Si j'ai la possibilité d'avoir mon permis, ça sera la possibilité aussi d'avoir mon appartement. Si j'ai mon appartement, si j'ai une possibilité de faire une formation... ça va m'aider à être plus équilibré par rapport à ma vie personnelle. Et ma santé va changer aussi. Je vais pouvoir avoir des relations sociales ici en Suisse. [...] Je me vois... eh... déjà avec mon studio. Une vie professionnelle bien et stable déjà. Je me vois en train de voyager de faire encore des formations. (Homme, 39 ans, pas en couple)

Or ces nouvelles attentes élevées peuvent être une source de stress pour certain-e-s, comme le dit ce même participant :

Donc je vais faire 40 ans l'année prochaine. 40 ans, ça met la pression. Tu n'as rien au [pays d'origine] tu n'as rien ailleurs, donc... tu n'es pas marié... t'as rien, personne pour toi. Donc tu dois te débrouiller pour essayer d'avoir encore une place dans le marché du travail. Surtout dans une culture qui ce n'est pas la tienne. (Homme, 39 ans, pas en couple)

Ces nouvelles aspirations restent toujours centrées sur soi-même (et éventuellement un-e partenaire) tout en envisageant la possibilité de fonder une famille.

5.2 De « l'ascension sociale pour les enfants » à « l'ascension sociale pour les enfants et pour soi »

Les protagonistes de ce type d'aspiration sont tant des hommes que des femmes souvent originaires d'Amérique Latine. Ils/elles sont arrivés en Suisse vers la fin de leur vingtaine juste avant ou juste après avoir eu des enfants : pour certain-e-s c'était un projet de couple qui préexistait à la migration, d'autres se sont rencontré-e-s et ont fondé une famille en Suisse. Ces familles ont le plus souvent accompli un parcours migratoire en plusieurs étapes. Initialement, une première personne a migré puis une fois bien établie, elle a été rejointe par d'autres. Ce processus a fréquemment

comporté de longues périodes de séparation, ainsi avoir réussi à rassembler toute la famille en Suisse est vécu comme un accomplissement important. Au moment de l'étude ils/elles sont pour la plupart des parents dans la quarantaine dans des familles bi- ou monoparentales avec un/des enfant-s mineur-s vivant en Suisse, eux et elles aussi sans statut légal. En ce qui concerne les familles monoparentales, la plupart avaient initialement migré en couple, mais ont connu une séparation pendant la période de vie en situation irrégulière. Les difficultés de la vie quotidienne liées à l'absence d'autorisation de séjour ont souvent été mentionnées comme facteur ayant mené à la rupture. Alternativement, des parents seuls ont été rejoints par leurs enfants alors que ceci n'était pas prévu au départ (p. ex. en raison de la maladie de la personne chargée de prendre soin des enfants dans le pays d'origine).

Après plus de 5 années de séjour sans statut légal, ces parents mettent en avant leur volonté d'offrir à leurs enfants un meilleur environnement de vie sur plusieurs plans tels que la sécurité, la stabilité politique et économique, l'accès à une formation de qualité, l'accès à la santé, la non-exposition à la pollution. La vie à Genève étant perçue comme meilleure que dans leur pays d'origine, être sans statut légal est vu comme une situation transitoire. En effet, la régularisation fait partie intégrante de leur projet, comme expliqué par ce participant :

J'ai connu des Boliviens qui ont obtenu les papiers en travaillant, avec des enfants bien scolarisés, bien intégrés... ils ont obtenu les papiers. Beaucoup de Boliviens ont fait ça. Alors je me suis dit qu'on allait faire la même chose. Mes enfants ils sont de très bons étudiants. On travaille. On n'a pas de problèmes légaux. (Père, 44 ans)

La régularisation est perçue comme nécessaire parce que plusieurs de leurs enfants risquent le – ou se trouvent déjà en situation de – décrochage scolaire au vu de la difficulté à accéder à la formation professionnelle en l'absence de permis de séjour. Les aspirations étant centrées sur le bien-être des enfants et orientées vers le long terme en Suisse, les parents acceptent des emplois précaires pour garantir un meilleur avenir à leurs enfants. C'est également le cas pour les parents des familles en situation monoparentale – pour la plupart des femmes – qui font cependant face à davantage de sources de stress : difficultés à faire valoir leurs droits aux contributions alimentaires de la part de leur ex-partenaire, revenu juste suffisant pour maintenir leur ménage, nécessité de travailler davantage d'heures et inquiétudes de ne pas être suffisamment présentes pour leur-s enfant-s.

La perspective de la régularisation représente une accélération de ce qu'ils/elles espéraient voir arriver, elle leur permet d'avoir davantage de certitudes quant à la possibilité de réaliser leurs aspirations et même de les réévaluer vers la hausse. L'opération Papyrus, ayant accéléré l'accès à la régularisation, est associée à une amélioration des perspectives professionnelles et des conditions de vie pas seulement pour leurs enfants, mais également pour eux-mêmes et elles-mêmes. Certain-e-s

envisagent de suivre une formation professionnelle ou de faire valider leurs diplômes obtenus à l'étranger et de pouvoir travailler dans leur domaine. Ils/elles envisagent qu'en ayant une meilleure situation personnelle, ils/elles parviendront à garantir des conditions plus favorables aux enfants, comme exprimé par cette participante :

Maintenant s'il y a la possibilité d'avoir le permis, si j'ai le permis, bah, [...] c'est changer ma vie et changer la vie de ma fille. Je vois davantage de possibilités, par exemple je peux faire un apprentissage, je peux changer de travail pour améliorer le niveau de vie de ma fille et moi. (Mère, 32 ans)

Les aspirations restent donc très centrées sur les enfants dont l'avenir continue à représenter la priorité. La plupart ont comme premier projet de trouver un logement plus spacieux. Ils/elles se projettent dans l'avenir en Suisse, au moins jusqu'à ce que leurs enfants aient terminé leur formation, voire plus durablement. Pour les mères monoparentales, cette évolution est plus nuancée et un peu moins favorable, car certaines se déclarent épuisées par la situation. La régularisation leur permet certes d'être rassurées quant à la réussite de la formation de leurs enfants, mais elles la vivent également comme un sacrifice supplémentaire lié à l'inquiétude concernant l'augmentation de leurs charges et responsabilités financières post-régularisation.

5.3 De « l'envoi d'argent en étant isolé-e » à « la possibilité de faire des allers-retours »

Dans ce cas, les protagonistes sont pour la plupart des femmes originaires des Philippines, d'Amérique Latine et d'Afrique Subsaharienne. Elles ont émigré au cours de la trentaine parce qu'elles se sont retrouvées mères seules avec de jeunes enfants à charge. Au moment de l'étude, ce sont des mères cheffes de familles transnationales dans la cinquantaine avec des enfants adolescents ou jeunes adultes resté-e-s au pays d'origine. Elles ne les ont souvent pas revus depuis leur départ : une visite mettrait en péril la possibilité de poursuivre leur mission migratoire envers leurs enfants puisqu'elles ne sont pas certaines de pouvoir revenir en Suisse où elles ont un emploi. La plupart ne sont pas en couple, certaines sont encore officiellement mariées avec le père de leurs enfants, car l'impossibilité de retourner au pays d'origine ne leur permet pas d'officialiser le divorce.

Après plus de 10 ans de vie sans statut légal en Suisse, leurs aspirations sont centrées sur la famille restée au pays d'origine où elles prévoient de rentrer, toutefois dans une temporalité non définie qui ne leur permet pas de se projeter au-delà du moyen terme. En effet, elles pensent rester en Suisse et continuer à remplir leur rôle en envoyant des rémittences à la famille. Plus précisément, elles aspirent à ce que leurs enfants terminent leurs études, à construire une maison ou développer un projet commercial dans le pays d'origine, à se libérer de l'obligation d'entretenir d'autres membres de leur famille, puis de rentrer pour profiter de leur épargne et investissement au pays d'origine avec leurs proches. Or, il leur est difficile d'estimer

combien de temps encore elles vont devoir rester en Suisse parce qu'au fil des années, les besoins financiers de leur famille ne se réduisent pas. Les raisons sont multiples : des parents vieillissants, les études universitaires prolongées, ou le devoir de soutien aux enfants de la personne qui s'est occupée de leurs propres enfants. Malgré cela, le séjour en Suisse reste envisagé comme transitoire. La séparation d'avec leurs proches est vécue comme le prix à payer pour disposer d'un revenu suffisant pour soutenir la famille. Elles souffrent durablement du choix d'être parties et de la séparation comme le suggère cet extrait

C'est toujours la décision, de décider entre l'argent et l'amour. C'est difficile, mais c'est aussi compliqué de rester à la maison et de penser, mes enfants n'ont pas de vêtements, mes enfants n'ont pas... c'est difficile. (Mère, 47 ans)

Prolonger le séjour en Suisse entretient ce choix, c'est donc l'impact de leurs efforts sur la vie de leurs enfants au pays d'origine qui leur apporte de la gratification ainsi que la motivation d'aller de l'avant. Une des plus grandes inquiétudes, outre de n'avoir pas de contrôle sur comment l'argent envoyé est effectivement utilisé par la famille, est de ne pas pouvoir rentrer si leurs enfants ont besoin d'elles et que leurs relations se délitent au cours du temps.

La perspective de la régularisation modifie principalement leur horizon spatio-temporel grâce au fait d'acquérir une plus grande liberté de mouvement entre le pays d'origine et le pays de résidence. Elles espèrent donc revoir leurs enfants plus régulièrement tout en continuant à envoyer de l'argent jusqu'à leur indépendance financière. Certaines commencent déjà à renégocier leur présence lors de rituels familiaux, comme l'explique cette participante :

... rendre visite à mon fils. Une fois par an ou deux fois par an. Passer du temps ensemble, ils sont plus heureux quand je... quand ils m'ont vu aux Philippines. (Mère, 52 ans)

Elles vivent la possibilité de régularisation comme un miracle :

Je n'avais jamais imaginé... qu'il y aurait une chance pour nous d'avoir un permis. J'avais prévu de ne pas rentrer chez moi à moins d'avoir vraiment de l'argent, d'avoir vraiment ma maison, d'avoir vraiment mes enfants déjà diplômés à l'université et tout le reste. C'est, je pense, une surprise pour nous. C'est un miracle! (Mère, 57 ans)

En ce qui concerne la vie professionnelle, la plupart espèrent garder leur emploi actuel pendant le temps nécessaire pour terminer leur projet avant de rentrer. Elles souhaiteraient éventuellement augmenter leurs heures de travail pour gagner davantage et atteindre leurs objectifs économiques plus rapidement. Le changement dans la capacité de se déplacer en traversant les frontières permet à certaines d'envisager de rester plus longtemps en Suisse pour rentrer avec davantage de ressources, parce

qu'elles souffrent moins d'être séparées de leur famille en pouvant lui rendre visite. Or, certaines restent quand même dans l'incertitude, comme cette participante :

Mon projet... hem... [...] je ne sais pas encore. [...] Je ne sais pas... je ne sais vraiment pas... j'ai juste attendu jusqu'à ce que mon enfant finisse [ses études]... je ne sais pas ce qui se passera. Je vois au quotidien... comme... étape par étape... étape par étape... (Mère, 52 ans)

C'est particulièrement le cas de celles dont les relations avec la famille se sont détériorées à cause de la longue séparation et/ou de celles soumises à une forte pression économique liée aux envois d'argent à leurs familles. La régularisation suscite toutefois de nouvelles inquiétudes, dont le fait de devoir prouver un niveau suffisant en français pour le renouvellement du permis (au vu du fait qu'elles ont toujours considéré leur séjour en Suisse comme temporaire et qu'un grand nombre travaille pour des employeur·euse·s anglophones) ainsi que le coût des voyages pour aller au pays d'origine, qui entre en concurrence avec l'argent envoyé à la famille.

5.4 De « l'incertain » à « la planification d'une transition à la retraite en faisant des allers-retours »

Ce sont pour la plupart des hommes et de femmes originaires d'Amérique Latine et des Philippines. La plupart sont arrivés en Suisse âgé·e·s d'une trentaine ou quarantaine d'années. Au moment de l'étude, ils/elles sont cinquantenaires et n'ont pas d'enfants à charge. Certain·e·s n'ont jamais été parents et n'envisagent pas – ou plus – de le devenir ; d'autres sont parents, mais leurs enfants ont terminé leurs études et sont complètement indépendant·e·s). Certain·e·s sont en couple, d'autre pas.

Après plus de 10 ans de séjour sans statut légal à Genève, ils/elles continuent à rester malgré les difficultés rencontrées, en ayant l'impression de n'avoir pas choisi cette situation. Au fil des années, l'envoi d'argent à la famille au pays d'origine et plus spécifiquement aux parents vieillissants et/ou malades est devenu indispensable. Nombre d'entre eux et elles aimeraient rentrer pour passer du temps avec leur famille avant qu'il ne soit trop tard : soit parce que leurs proches sont âgé·e·s et malades, soit parce qu'ils/elles ont peur de tomber eux-mêmes ou elles-mêmes malades avant de réussir à rentrer. Or, le retour n'est pas perçu comme possible à leur âge par crainte des difficultés à trouver un emploi, comme exprimé par cette participante : « Rentrer chez moi, je ne peux pas. Qu'est-ce que je vais faire chez moi à mon âge... je vais mourir comme une indigente. Mon Dieu » (Femme, 56 ans, sans enfants). Ceci les empêcherait de rester indépendant·e·s et de subvenir aux besoins de leurs proches, rôle qu'ils/elles ont endossé, comme expliqué par cette participante : « J'aide mes parents tous les mois. Je sais que là-bas je ne peux pas aider mes parents comme ça. Et donc c'est ça qu'on risque de perdre si on rentre » (Femme, 54 ans, sans enfants). Or, rester et continuer à travailler en Suisse en étant sans statut légal n'est pas non plus une situation optimale, surtout au vu du fait que le travail exercé (dans la res-

tauration ou dans l'économie domestique) est épuisant. Une transition sereine vers la retraite étant difficile à imaginer, leur projet pour l'avenir reste assez flou. Leurs aspirations avant la régularisation sont donc caractérisées par l'incertitude, avec un horizon temporel court à moyen, lié au prolongement d'un séjour en Suisse et impliquant leurs proches âgées resté·e·s au pays d'origine qu'ils/elles maintiennent à travers les envois d'argent.

La perspective de la régularisation leur permet de sortir de l'incertain ainsi que de modifier les horizons spatio-temporels dans lesquels ils/elles se projettent. Avec un permis de séjour, ils/elles espèrent avoir de meilleures conditions de travail, réduire leur temps de travail ou être mieux payés, il devient donc imaginable de réussir à travailler jusqu'à l'âge de la retraite. Les possibilités de s'assurer un revenu pour leur vieillesse augmentent, par exemple en ouvrant un compte bancaire et en épargnant, chose qui n'était pas possible auparavant, comme expliqué par cette participante :

Je veux juste économiser de l'argent. [...] J'ai besoin de mettre de l'argent de côté pour me détendre dans 10 ans. [...] Je n'ai pas été autorisée à ouvrir un compte en banque ici jusqu'à maintenant [...]. (Femme, 57 ans, avec enfants adultes)

Et/ou en clarifiant leur situation auprès des assurances sociales (notamment l'Assurance Vieillesse), que ce soit pour vivre en Suisse ou pour rentrer au pays d'origine. Ceci leur permet d'envisager un avenir après la retraite, comme souligné par cette participante :

Être à la retraite et profiter du fruit de mon travail, je l'espère. Oui, un jour... sans avoir à lutter à nouveau pour ma vie. Je veux dire, j'ai travaillé dur pour ce que j'ai. (Femme, 55 ans, sans enfants)

La perspective de la régularisation permet également à certain·e·s de contourner le dilemme entre « rester ou partir », au moins dans le court et moyen terme. Certain·e·s commencent à réfléchir à vivre ici et là-bas, sans plus devoir choisir :

J'ai déjà pensé rester ici pour la retraite dans un premier temps, puis partir au Brésil, ou rester ici et rentrer de temps en temps. Je veux passer plus de temps là-bas à la retraite. Par exemple je rentre là-bas 4 mois quand c'est froid ici... Maintenant... j'ai des plans, c'est comme ça. (Homme, 55 ans, enfants adultes)

Ou comme exprimé par cette participante :

Sans Papyrus [...] avant, j'avais l'idée de rentrer chez moi pour voir mes parents vivants. Parce que j'ai une amie ici dont les parents sont morts, le père et la mère sont morts, et elle ne les a pas vus. Je me suis mise en tête que cela ne m'arriverait pas. [...] Mais [...] maintenant que j'ai le permis...

c'est bien. Parce que je peux les aider financièrement aussi. (Femme, 40 ans, sans enfants)

Grâce au permis de séjour et la possibilité de faire des visites, elle ne doit plus choisir entre « continuer à envoyer l'argent » ou revoir ses parents âgés/malades avant qu'il ne soit trop tard.

6 Discussion et conclusion

Nous avons tout d'abord mis en lumière les aspirations contrastées des sans-papiers de longue durée avant la perspective de la régularisation. Nous avons constaté que ces aspirations sont profondément ancrées dans les temporalités sociales liées aux rôles familiaux remplis par les individus et influencées par les normes sociales liées à l'âge qui « prescrivent les comportements appropriés pour chaque âge » (Krekula 2009, 11, notre traduction). Ces normes varient en fonction de la culture, mais toutes les sociétés ont des structures liées à l'âge qui contribuent à définir les rôles et les statuts des individus (Kertzer 1989; Settersten Jr et Mayer 1997). Nous avons vu ici que cette structuration façonne aussi les aspirations des sans-papiers de longue durée évoluant dans un contexte relationnel transnational. Ce résultat n'est pas étonnant, car l'influence de ces normes sociales sur les aspirations a déjà été montrée (Nurmi 1992).

Parmi les sans-papiers de longue durée, un grand nombre ont l'impression d'avoir prolongé leur séjour par manque d'alternatives et non pas par choix. Pour les jeunes, nous avons mis en évidence des projets « incertains » liés à difficultés dans la transition à la vie adulte similaires à celles décrites par Carbajal et Ljusin (2010). Or, leur étude portait sur les jeunes dans la vingtaine, tandis que les jeunes adultes dans la trentaine interviewé·e·s dans notre étude suggèrent que ces difficultés perdurent pour certain·e·s. Nous avons mis en évidence une incertitude similaire pour les personnes qui ont des difficultés à se projeter dans la transition vers la retraite au vu des obstacles qu'elles rencontrent en Suisse, la fatigue liée au vieillissement qui rend plus difficile se maintenir dans des emplois lourds physiquement et les attentes de leur famille au pays d'origine à leur égard. Les mères transnationales rencontrent également des difficultés à se projeter vers une nouvelle phase consécutive à la fin de leur mandat de soutien aux enfants étant donné que les besoins financiers de leur famille restée au pays d'origine se transforment sans se tarir. Finalement, ce sont les parents avec enfants en Suisse qui ont les attentes envers l'avenir les plus positives, car ils/elles anticipaient la possibilité de régularisation avant même l'opération Papyrus.

Nous avons ensuite décrit comment les aspirations se transforment avec la perspective de régularisation en mettant en avant *la sortie de l'incertain, la reconfiguration des horizons spatio-temporels, de plus grandes certitudes quant à la possibilité de réaliser leurs aspirations, ainsi que la réévaluation des aspirations vers la hausse.*

La *sortie de l'incertain* est observée principalement auprès de ceux/celles qui n'arrivaient pas à imaginer soit leur transition à l'âge adulte soit leur transition à la retraite, la régularisation leur permettant finalement de se projeter dans l'avenir. Les jeunes anticipent d'accéder aux ressources nécessaires pour fonder une famille et/ou s'installer dans la vie (trouver un appartement, acheter une voiture, démarrer une activité indépendante, ne plus subir des discriminations dans les relations...); pour les seconds, c'est davantage l'espoir de réussir à épargner, travailler moins intensément, mais également la possibilité de faire des allers-retours et ne plus devoir s'imposer le choix «soit ici, soit là-bas». Cette dernière transformation (le fait d'envisager des allers-retours fréquents) est en même temps une *reconfiguration des horizons spatio-temporels*, principalement observée auprès des personnes qui ont vécu séparées de leurs proches pendant leur séjour irrégulier (enfants ou parents âgés) et qui, grâce à la régularisation, anticipent de mieux pouvoir vivre le fait d'être loin des proches en faisant davantage de visites et ainsi peuvent même envisager de rester plus longtemps en Suisse en continuant à envoyer de l'argent. L'*augmentation de la certitude quant à la possibilité de réaliser leurs aspirations* est observée chez les personnes dont la régularisation faisait partie des aspirations même avant la mise en place du programme, notamment pour certaines familles avec enfants scolarisés (pour ces personnes la régularisation allège par ailleurs la menace que leurs enfants n'arrivent pas à terminer leur formation et à s'insérer professionnellement), ce qui permet même une *réévaluation à la hausse des aspirations*. Les parents ne sont pas les seuls à vivre une telle *réévaluation*, cette dernière est en effet observée de manière plus générale chez les personnes encore dans les premières phases du cycle de vie et pouvant libérer du temps pour une formation professionnelle. Lorsque les personnes sont plus avancées en âge ou font face à davantage de pressions économiques, les aspirations restent plus modérées (p. ex. malgré la régularisation il n'est pas envisagé de changer de secteur d'emploi). Pour elles, les nouvelles opportunités théoriquement accessibles ne seront pas facilement saisissables par manque de temps et/ou d'énergie. De manière générale nous n'avons pas observé une transformation immédiate *des références relationnelles* des aspirations. Si pour certain-e-s cela semble être un processus en cours (les jeunes espèrent fonder une famille, les mères transnationales espèrent pouvoir penser davantage elles-mêmes), ceci est davantage lié à l'avancement en âge et dans les phases du cycle de vie. Certains de nos constats sont similaires à ceux de Freitas et Godin (2013), notamment en ce qui concerne l'augmentation de la certitude quant à la possibilité de réaliser ses aspirations et de sortir du secteur du travail domestique pour les femmes moins avancées en âge. Cependant la population que nous avons observée dans le contexte genevois est plus diversifiée et a passé plus temps en situation de séjour irrégulier.

La transformation des aspirations avec la régularisation dépend de la représentation que les individus se font de l'évolution de leurs opportunités et des ressources qui leur seront davantage accessibles (traverser les frontières plus facilement, se former

et faire valider ses diplômes, accéder au marché de l'emploi ordinaire, pouvoir toucher des indemnités de chômage en cas de période sans emploi...). Or, nous avons montré qu'il existe d'importantes différences en termes de nouvelles opportunités et capacités à mobiliser des ressources en fonction de l'âge, mais aussi en fonction des rôles familiaux endossés (qui sont étroitement liés au genre). Notre échantillon comprend un grand nombre de femmes seules, tant des mères monoparentales avec enfants en Suisse que des mères transnationales. Être sans-papiers en Suisse est pour elles une manière de s'en sortir – malgré la souffrance et les difficultés – et de permettre à leurs enfants d'avoir un meilleur avenir. Dans leur pays d'origine, elles auraient beaucoup plus de difficultés à gagner suffisamment pour entretenir leur famille, comme mis en évidence dans la littérature portant sur les mères originaires d'Amérique latine ou des Philippines (Carbajal 2004 ; Fresnoza-Flot 2009 ; Debonneville 2015). Pour un grand nombre d'entre elles, la régularisation, bien que rendant possible des aspirations envers l'avenir plus positives, arrive soit au mauvais moment (« trop tard » après une longue et douloureuse séparation avec leurs enfants), soit n'est vue que comme un énième effort à fournir pour les enfants.

Nous pouvons tout de même conclure que grâce à la perspective de la régularisation, la plupart des personnes réussissent à concevoir l'avenir comme davantage « ouvert à des développements positifs » (Boccagni 2017, 11). Or, la situation que nous avons observée est celle d'un processus de réadaptation en cours, le début d'une transition. Si certaines des aspirations émergentes sont assez facilement réalisables, d'autres risquent d'être vécues comme génératrices de stress parce que trop en décalage avec la nouvelle situation vécue ou en lien avec la pression de devoir « rattraper le temps perdu » (Le Courant 2014, 10). La suite de l'étude Parchemins permettra de mettre en lumière ces évolutions et de prendre en considération comment les nouveaux défis que les migrant-e-s nouvellement régularisé-e-s rencontreront vont affecter leurs aspirations ; par exemple le fait de devoir renouveler leur permis de séjour (Schuster 2005 ; Vianello et al. 2019).

Quelques précautions doivent être prises lors de la lecture de nos résultats. Si les aspirations avant la perspective de la régularisation ont été reconstruites et que les circonstances du présent peuvent influencer la manière dont les personnes interviewées ont évoqué le passé, cet effet nous semble limité puisque nous nous sommes focalisés sur un passé proche, à savoir la situation vécue avant d'entamer la transition vers la régularisation. De même, s'il s'agit d'un discours que les interviewé-e-s ont produit au moment de l'entretien en interaction avec l'intervieweuse, il permet toutefois de comprendre comment les participant-e-s lient dans leurs récits leurs aspirations (présentes et passées) à leur conception des possibles (Boccagni 2017). Bien que nous ayons atteint une certaine saturation de l'information récoltée, les résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des candidat-e-s à la régularisation via l'opération Papyrus. Et au vu des importantes différences contextuelles notamment en termes des opportunités de régularisation, nous recommandons de multiplier les

études comme celle présentée ici dans d'autres contextes. Enfin, notre étude s'est limitée à étudier les aspirations des sans-papiers de longue durée qui sont devenu-e-s candidat-e-s à la régularisation, d'autres études devraient analyser les aspirations de ceux/celles qui ont décidé de ne pas recourir à la régularisation tout en ayant eu l'opportunité de le faire.

En ayant mis en évidence les aspirations qui mènent à rester en Suisse malgré les difficultés liées à la précarité juridique ainsi qu'à devenir candidat-e-s à la régularisation, nous avons pu éclairer quelles sont les aspirations par lesquelles les migrant-e-s s'autosélectionnent, sans forcément en être conscients, à devenir « candidat-e à la régularisation ». Cet effet de sélection contribue à ce que la population des candidat-e-s à la régularisation soit différente de celle des sans-papiers, en termes d'aspirations, mais également dans sa composition. La réalité que nous avons observée est donc le résultat de multiples effets de sélection (Ambrosini 2016) et d'auto-sélection, liés tant à des facteurs micro que macrosociaux. Les personnes qui accèdent à la régularisation sont en effet des personnes qui ont été capables de créer et maintenir des conditions de vie acceptables sans détenir une autorisation de séjour, capables de mobiliser certaines ressources à travers les différents domaines de la vie, mais ce sont également des personnes qui ont cumulé des facteurs de stress pendant de longues périodes. A ce propos, nous pouvons noter qu'en comparaison européenne la durée de séjour demandée aux sans-papiers pour accéder à la régularisation via l'opération Papyrus est relativement conséquente (Apap et al. 2000 ; Baldwin-Edwards et Kraler 2009). Ainsi, d'autres études devraient approfondir comment ces différences en termes de durée de séjour requise par les différents programmes de régularisation modifient l'impact de ces dernières sur la vie des personnes concernées, ainsi que sur la composition et les caractéristiques des populations régularisées. Nos résultats, qui viennent enrichir la littérature émergente sur les aspirations des migrant-e-s ainsi que celle relative à l'expérience subjective de la transition vers la légalité, permettent de mieux connaître les intentions pour l'avenir des personnes récemment régularisées.

7 Références bibliographiques

- Adriansen, Hanne Kirstine. 2012. Timeline Interviews: A Tool for Conducting Life History Research. *Qualitative studies* 3(1): 40–55.
- Ambrosini, Maurizio. 2008. Séparées et réunies : familles migrantes et liens transnationaux. *Revue européenne des migrations internationales* 24(3): 79–106.
- Ambrosini, Maurizio. 2012. Surviving Underground: Irregular Migrants, Italian Families, Invisible Welfare. *International Journal of Social Welfare* 21(4): 361–371.
- Ambrosini, Maurizio. 2016. From “Illegality” to Tolerance and Beyond: Irregular Immigration as a Selective and Dynamic Process. *International Migration* 54 (2): 144–159.
- Ambrosini, Maurizio. 2017. Why Irregular Migrants Arrive and Remain: The Role of Intermediaries. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 43(11): 1813–1830.

- Apap, Joanna, Philippe De Bruycker et Catherine Schmitter. 2000. Regularisation of Illegal Aliens in the European Union-Summary Report of a Comparative Study. *European Journal of Migration and Law* 2: 263–308.
- Appadurai, Arjun. 2004. The Capacity to Aspire: Culture and the Terms of Recognition. Pp. 59–84 in *Culture and public action*, édité par Vijayendra Rao et Michael Walton. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Baldwin-Edwards, Martin et Albert Kraler (éds.). 2009. *Regime. Regularisations in Europe*. Amsterdam : Pallas Publications.
- Banque mondiale. 2019. Migration and Remittances. Washington DC: Banque mondiale.
- Bansak, Cynthia. 2016. Legalizing Undocumented Immigrants. *IZA World of Labor* 245: 1–10.
- Boccagni, Paolo. 2017. Aspirations and the Subjective Future of Migration: Comparing Views and Desires of “Time Ahead” Through the Narratives of Immigrant Domestic Workers. *Comparative Migration Studies* 5(4): 1–18.
- Bonizzoni, Paola. 2017. The Shifting Boundaries of (Un)Documentedness: A Gendered Understanding of Migrants’ Employment-Based Legalization Pathways in Italy. *Ethnic and Racial Studies* 40(10): 1643–1662.
- Borselli, Marco et Toon van Meijl. 2020. Linking Migration Aspirations to Integration Prospects: The Experience of Syrian Refugees in Sweden. *Journal of Refugee Studies*, doi:10.1093/jrs/feaa043.
- Carbajal Mendoza, Myrian. 2004. *Actrices de l'ombre. La réappropriation identitaire des femmes latino-américaines sans-papiers*. Thèse de doctorat, Université de Fribourg, Suisse.
- Carbajal, Myrian et Nathalie Ljuslin. 2010. Jeunes sans-papiers d'Amérique latine en Suisse ou devenir adulte sur fond de recomposition de rôles. *Lien social et Politiques* 64: 125–135.
- Carling, Jørgen et Kerilyn Schewel. 2018. Revisiting Aspiration and Ability in International Migration. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 44(6): 945–963.
- Carreras, Laetitia. 2008. Travailleuses domestiques « sans papier » en Suisse : comment s'en sortir, rester et résister ? *Nouvelles questions féministes* 27 (2) : 84–98.
- Chauvin, Sébastien et Blanca Garcés-Masareñas. 2014. Becoming less illegal: Deservingness frames and undocumented migrant incorporation. *Sociology Compass* 8 (4): 422–432.
- Chimienti, Milena et Christin Achermann. 2007. Coping Strategies of Vulnerable Migrants: The Case of Asylum Seekers and Undocumented Migrants in Switzerland. Pp. 65–74 in *Migration and Health: Difference Sensitivity From an Organisational Perspective*, édité par Carin Björngren Cuadra et Sandro Cattacin, Malmö : Malmö University.
- Conseil d'Etat. 2020. QUE 1312-A. Réponse du Conseil d'Etat à la question écrite urgente de M. Emmanuel Deonna : A quand une régularisation des personnes sans statut légal (« sans-papiers ») dans le canton de Genève. Genève: République et canton de Genève. <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/QUE01312A.pdf> (25.05.2021).
- Conseil fédéral. 2020. Pour un examen global de la problématique des sans-papiers. Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat de la Commission des institutions politiques du Conseil national du 12 avril 2018 (18.3381). Berne: Confédération suisse. <https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2018/20183381/Bericht%20BR%20F.pdf> (25.05.2021).
- Czaika, Mathias et Marc Vothknecht. 2014. Migration and Aspirations – Are Migrants Trapped on a Hedonic Treadmill? *IZA Journal of migration* 3(1): 1–21.
- De Genova, Nicholas P. 2002. Migrant “Illegality” and Deportability in Everyday Life. *Annual review of anthropology* 31 : 419–447.
- Debonneville, Julien. 2015. Regards croisés sur les récits de vie des femmes philippines dans l'économie mondialisée du travail domestique. Pour une analyse processuelle des carrières migratoire. *Moussons* 26 : 93–111.

- Durayappah, Adorée. 2011. The 3P Model: A General Theory of Subjective Well-Being. *Journal of Happiness Studies* 12: 681–716.
- Efonayi-Mäder, Denise and Sandro Cattacin. 2002. Illegal in der Schweiz: Eine Übersicht zum Wissensstand. *Discussion paper*. Neuchâtel: Schweizerisches Forum für Migrations- und Bevölkerungsstudien.
- Enriquez, Laura E., Martha Morales Hernandez et Annie Ro. 2018. Deconstructing Immigrant Illegality: A Mixed-Methods Investigation of Stress and Health Among Undocumented College Students. *Race and Social Problems* 10(3): 193–208.
- Fakhoury, Julien. 2018. L'opération Papyrus: analyse historique et politique d'un processus de décriminalisation des sans-papiers. Mémoire de master, Faculté des sciences de la société, Université de Genève, Suisse.
- Fedyuk, Olena. 2016. On the Path to Regularity. *Lidé mésta* 18(2): 203–229.
- Finotelli, Claudia et Joaquín Arango. 2011. Regularisation of Unauthorised Immigrants in Italy and Spain: Determinants and Effects. *Documents d'anàlisi geogràfica* 57(3): 495–515.
- Freitas, Any et Marie Godin. 2013. Carrières migratoires des femmes latino-américaines dans le secteur de la domesticité à Bruxelles. *Revue européenne des migrations internationales* 29(2): 37–55.
- Fresnoza-Flot, Asuncion. 2009. Migration Status and Transnational Mothering: The Case of Filipino Migrants in France. *Global networks* 9(2): 252–270.
- Godin, Marie et Andrea Rea. 2010. La campagne de régularisation de 2000 en Belgique: une analyse genrée. *Migrations Société* 129–130(3): 75–90.
- Hardgrove, Abby, Esther Rootham et Linda McDowell. 2015. Possible Selves in a Precarious Labour Market: Youth, Imagined Futures, and Transitions to Work in the UK. *Geoforum* 60: 163–171.
- Huschke, Susann. 2014. Fragile Fabric: Illegality Knowledge, Social Capital and Health-Seeking of Undocumented Latin American Migrants in Berlin. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 40(12): 2010–2029.
- Jackson, Yves, Delphine Courvoisier, Aline Duvoisin, Giovanni Ferro-Luzzi, Patrick Bodenmann, Pierre Chauvin, Idris Guessous, Hans Wolff, Stéphane Cullati et Claudine Burton-Jeangros. 2019. Impact of Legal Status Change on Undocumented Migrants' Health and Well-Being (Parchemins): Protocol of a 4-Year, Prospective, Mixed-Methods Study. *BMJ open* 9(5): e028336.
- Jefferson, Andrew, Simon Turner et Steffen Jensen. 2019. Introduction: On Stuckness and Sites of Confinement. *Ethnos* 84(1): 1–13.
- Kossoudji, Sherrie A. 2016. What Are the Consequences of Regularizing Undocumented Immigrants? *IZA World of Labor*, 296: 1–10.
- Kraler, Albert. 2019. Regularization of Irregular Migrants and Social Policies: Comparative Perspectives. *Journal of Immigrant & Refugee Studies* 17(1): 94–113.
- Krekula, Clary. 2009. Age Coding: On Age-Based practices of distinction. *International Journal of Ageing and Later Life* 4(2): 7–31.
- Kertzer David I. 1989. Age Structuring in Comparative and Historical Perspective. Pp. 3–21 in *Age Structuring in Comparative and Historical Perspective*, édité par: David I. Kertzer, Klaus Warner Schaie. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Larramona, Gemma et Marcos Sanso-Navarro. 2016. Do Regularization Programs for Illegal Immigrants Have a Magnet Effect? Evidence from Spain. *The Manchester School* 84(2): 296–311.
- Le Courant, Stefan. 2014. « Etre le dernier jeune ». Les temporalités contrariées des migrants irréguliers. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines* 63: 38–53.
- Monras, Joan, Javier Vázquez-Grenno et Ferran Elias Moreno. 2018. Understanding the Effects of Legalizing Undocumented Immigrants. *Upjohn Institute Working Papers* (18–283): 1–42.
- Morlok, Michael, Andrea Oswald, Harald Meier, Denise Efonayi-Mäder, Didier Ruedin, Dina Bader et Philippe Wanner. 2016. Les sans-papiers en Suisse en 2015. Bâle: BSS.

- Nelson, Ingrid A. 2010. From Quantitative to Qualitative: Adapting the Life History Calendar Method. *Field Methods* 22(4): 413–428.
- Nurmi, Jari-Erik. 1992. Age Differences in Adult Life Goals, Concerns, and their Temporal Extension: A Life Course Approach to Future-Oriented Motivation. *International Journal of Behavioral Development* 15(4): 487–508.
- Petry, Roswitha. 2013. *La situation juridique des migrants sans statut légal: entre droit international des droits de l'homme et droit suisse des migrations*. Zürich: Schulthess Verlag.
- Pila, Daniela. 2016. "I'm Not Good Enough for Anyone". Legal Status and the Dating Lives of Undocumented Young Adults. *Sociological Forum*, 31(1):138–158.
- Salcido, Olivia et Cecilia Menjivar. 2012. Gendered Paths to Legal Citizenship: The Case of Latin-American Immigrants in Phoenix, Arizona. *Law & Society Review* 46(2): 335–368.
- Salmasi, Luca et Luca Pieroni. 2015. Immigration Policy and Birth Weight: Positive Externalities in Italian Law. *Journal of health economics* 43: 128–139.
- Settersten Jr, Richard A. et Karl Ulrich Mayer. 1997. The Measurement of Age, Age Structuring, and the Life Course. *Annual review of sociology* 23(1): 233–261.
- Schuster, Liza. 2005. The Continuing Mobility of Migrants in Italy: Shifting Between Places and Statuses. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 31(4): 757–774.
- Torres, Jacqueline M. et Maria-Elena D. Young. 2016. A Life-Course Perspective on Legal Status Stratification and Health. *SSM-Population Health* 2: 141–148.
- Van Meeteren, Masja. 2012a. Living Different Dreams: Aspirations and Social Activities of Irregular Migrants in the Low Countries. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 38(10): 1643–1659.
- Van Meeteren, Masja. 2012b. Transnational Activities and Aspirations of Irregular Migrants in Belgium and the Netherlands. *Global Networks* 12(3): 314–332.
- Van Meeteren, Masja, Godfried Engbersen et Marion Van San. 2009. Striving for a Better Position: Aspirations and the Role of Cultural, Economic, and Social Capital for Irregular Migrants in Belgium. *International migration review* 43(4): 881–907.
- Vianello, Francesca Alice, Claudia Finotelli et Elisa Brey. 2019. A Slow Ride Towards Permanent Residency: Legal Transitions and the Working Trajectories of Ukrainian Migrants in Italy and Spain. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, doi:10.1080/1369183X.2019.1590187.
- Villegas, Paloma E. 2014. "I Can't Even Buy a Bed Because I don't Know if I'll Have to Leave Tomorrow": Temporal Orientations Among Mexican Precarious Status Migrants in Toronto. *Citizenship Studies* 18(3–4): 277–291.
- Vitus, Kathrine. 2021. Forming the Capacity to Aspire: Young Refugees' Narratives of Family Migration and Wellbeing. *Journal of Youth Studies*, doi:10.1080/13676261.2021.1886263.
- Von Aarburg, Hans-Peter. 2002. L'émigration albanaise du Kosovo vers la Suisse. *Ethnologie française* 32(2): 271–282.
- Wang, Bingyu et Francis Collins. 2020. Temporally Distributed Aspirations: New Chinese Migrants to New Zealand and the Figuring of Migration Futures. *Sociology* 54 (3): 573–590.